

## FORMULAIRE

# Demande d'allocation journalière de présence parentale (AJPP) CAF (Formulaire 12666\*03)

Cerfa 12666\*03 (S7152b)

Permet à une personne qui souhaite arrêter temporairement son activité professionnelle pour s'occuper de son enfant gravement malade, accidenté ou handicapé de percevoir une allocation.

Pour télécharger le formulaire, cliquez d'abord pour sélectionner votre lieu de résidence.

### À savoir

Ce formulaire vous donne également accès au formulaire cerfa n°11423 de déclaration de situation (à remplir obligatoirement pour effectuer la demande).

Remplir le formulaire

(<https://www.caf.fr/wps/portal/caffr/aidesetservices/lesservicesenligne/faireunedemandedeprestation/allocationjournalieredepresenceparentale#/maladieethandicap>)

Besoin d'aide ? Une remarque ? (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R15336/aide-remarque>)

Pour toute explication, consulter les fiches pratiques :

Allocation journalière de présence parentale (AJPP) (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F15132>)

Congé de présence parentale du salarié dans le secteur privé (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1631>)

Émetteur du formulaire administratif : Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf)

Vérifié le 09 mars 2021 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)